



En bleu foncé, les rue concernées par la zone bleue. Attention, dans les rues de la zone bleue, les stationnements interdits (devant les garages, passages piétons, gênants...) restent toujours interdits.

où se renseigner ?

Du 12 février au 12 mars
> accueil spécial Zone bleue : Accueil de l'Hôtel de Ville, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
04 67 18 54 54.

En permanence
Office de tourisme, rue du député Lucien-Salette.
04 67 18 50 04

Poste de police municipale, place de la vieille poste, de 8h00 à 12h et de 14h à 17h15. 04 67 18 51 40

entre l'accessibilité aux commerces et le confort des riverains. C'est pourquoi seules les 223 places les plus proches des commerces et des services publics sont concernées. Par ailleurs, entre 12h et 14h, de 19h à 9h et tout le week-end, il est possible de se garer sans contrainte, même en zone bleue.

La zone bleue est-elle figée ?

Ce dispositif présente l'avantage d'être facilement modulable si besoin. Après quelques mois de tests grandeur nature, un bilan sera dressé pour envisager d'éventuelles adaptations.

Grâce à mon disque, vais-je pouvoir stationner n'importe où ?

Non. Le disque ne protège pas des sanctions lorsqu'on est mal garé (double file, stationnement sur un trottoir, un passage piéton, une place réservée aux handicapés...)

Ça va marcher ?

De nombreuses villes, comme Mèze près d'ici, ont mis en place la zone bleue avec succès. Comme tout changement important au niveau collectif cela implique de modifier nos comportements individuels. C'est donc l'affaire de tous.

carnet

DÉCEMBRE Naissances

Mathilde de Laurent Vidal et de Claire Omédès. Younès de Saïd El Harrouni et de Hassania El Morji. Jonathan de Mariane Prévost. Logan de Christophe Lopez et de Erika Caravano. Driss de Habib Abessine et de Samira El Chadlaoui. Lohan de Chrystel Trenga. Shanel de Teggy Renaud et de Marie Marino. Victor de Didier Monsch et de Isabelle Marton. Enzo de Sébastien Monteillard et de Sophie Gibert. Bayram de Nagate Benfatah. Klara de Maxime Grosjean et de Angélique Palomba. Jean-Christophe de Thierry Taparel et de Sylvie Gibelin. Shawn de David Senechal et de Corine Ros. Quentin de Jean-François Lavit et de Marion David. Enrique de Gaston Pons et de Sonia Orriger. Lilou de Stéphane Swale et de Stéphanie Nouguié. Léo de Tristan Deranger et de Alexandra Jubin. Paul et Pierre de Olivier Robles et de Dabiha Lefevre. Quentin de Damien Lefray et de Sandrine Pecard. Meyline de Jessy Padovani et de Priscillia Lefrileux. Kaan de Faruk Aylar et de Aydrey Bougeassy. Coline de Olivier Strub et de Peggy Lehmann. Emile de Nicolas Dion et de Anne Brozzetti. Lou de Michel Moutardier et de Florence Riere.

Mariages

Patrick Sirvent et Geneviève Lépine. Thierry Malric et Marjorie Nossek.

Décès

Andrée Durupt épouse Bombardier. Renée Flament veuve Caron. Michel Lebeau. Claire Ollat. Maurice Tournillon. Jean La Villa. Clément Edo. Eliane Vallard. Marie Moralez veuve Branda. Marius Trousselier. Jean-Paul Grau. Marguerite Roche veuve Trentin. Mathilde Desclos veuve Cresta. Danielle Meynier veuve Mauran. Eric Valenti. Lucie Bartolo veuve Robuschi. Pierre Laffitte. Catherine Lubrano veuve Bodiger.



Jean-Paul Grau nous a quittés. Celui qui vous ouvrait toutes grandes les portes du musée et de son savoir, avait également été conseiller municipal de 1977 à 1983. Nous nous joignons à la douleur de sa famille.